



# numéro SPECIAL

## Aménagement de la Place du Champ de Mars

N°9 février 2002

Des parents d'élèves nous ont transmis leurs réflexions actuelles sur l'aménagement de la place du Champ de Mars :

### ***Au cœur du village...***

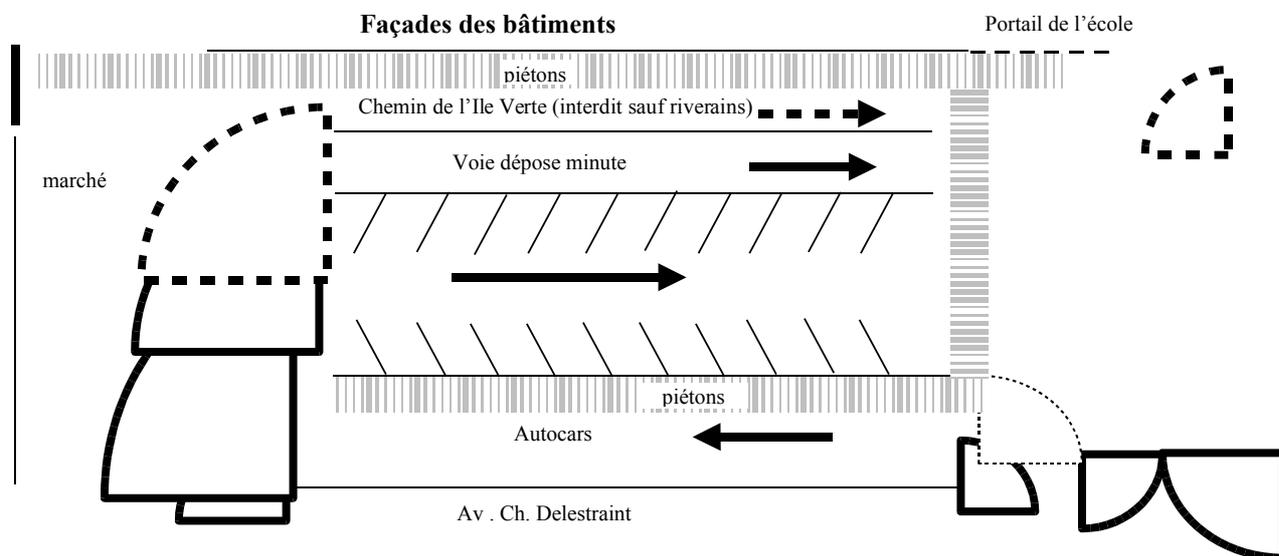
Le dispositif de parking mis en place à la rentrée a apporté une amélioration certaine à l'accès aux divers établissements scolaires. La place du Champ de Mars s'est toutefois transformée aux heures d'entrée et de sortie en un vaste parking qu'il s'agit d'organiser au mieux.

L'expérience actuelle nous permet d'envisager une analyse de la situation présente et de réfléchir aux modifications susceptibles d'améliorer la situation.

### ***Les problèmes***

- la voie de « dépose minute » n'est pas assez longue : sachant, par principe, qu'une voie de dépose se termine toujours au point le plus proche de l'objectif (portail de l'école), la nôtre ne fait que la largeur de la place, et lorsqu'elle est saturée, cela crée un bouchon sur l'avenue Delestraint. En revanche, elle est suivie d'une longue voie d'accélération (sur toute la longueur de la place) : danger pour les piétons – et a fortiori les enfants - qui veulent traverser !!!
- La sécurité des piétons : nous avons pu remarquer en décembre plusieurs incidents (heureusement sans gravité) entre des conducteurs sortant de la place en direction de Voiron ayant repéré qu'il n'y avait pas de véhicules sur le CD 128 ( donc ne marquant pas le « STOP » ) et des piétons (enfants) débouchant au coin de la maison « David ». Le chemin de l'Île Verte, à cet endroit n'est pas une « vraie voie », il est à moitié fermé par une barrière, les uns et les autres ne sont pas assez prudents.

### ***Les solutions proposées***



- Les voitures entrent sur la place par le haut (avenue Delestraint uniquement), et en ressortent par le bas : la voie de dépose est alors aussi longue que la place.
- Fermer complètement le haut du chemin de l'Île verte, à l'angle de la maison « David » (accès à ce chemin - réservé pour l'accès aux livraisons et aux résidents - par le haut de la place). Ce chemin est uniquement en descente jusqu'à l'école, donc le long des arbres, et non le long des bâtiments. Le bas du chemin (à partir du portail de l'école) reste à double sens (accès restaurant et riverains de la villa du bas).
- Pas de changement dans la circulation des cars si ce n'est améliorer la sortie vers Voiron.
- Cheminement des piétons matérialisé (passages peints au sol) et respecté par les voitures.

### ***Ce qui reste à résoudre...***

Avez-vous remarqué début octobre combien de véhicules se garaient au Marché aux Cerises (place Marcel Paul, nommée « dépose santé » dans « jour après jour ») ? Et puis, peu à peu, voyant que la « zone bleue » reste théorique (pas de panneau, donc pas de sanction possible), les enseignants, les commerçants de la place..., tout le monde est revenu place du Champ de Mars.

Pour les piétons qui utilisent la « dépose santé », le risque est important. Quand une première voiture respecte le passage piétons et s'arrête, combien de fois avons-nous vu d'autres véhicules débouler à grande vitesse de la Côte du Marché aux Cerises (virage limité à 40 km/h) et frôler le carambolage ? Nous avons remarqué, dès l'aménagement de la chicane, que les conducteurs qui descendaient le Trincon reprenaient beaucoup trop de vitesse dès le rétrécissement passé. (D'ailleurs, combien d'accidents à ce virage ?). Il existe dans les tiroirs de la Mairie un plan de contournement du centre village, mais nos élus ne semblent pas pressés d'y travailler...

En attendant, quand la Police Municipale est présente aux heures de l'école, cela facilite bien les choses.

Nous nous félicitons de ces réflexions et propositions qui montrent l'exigence d'améliorer ce qui est en place en s'appuyant sur l'expérimentation actuelle.

La commission de notre association a pris connaissance des considérations émises. Toutefois la meilleure organisation du stationnement sur le champ de Mars ne peut masquer quelques problèmes non résolus. Ainsi la mairie n'est toujours pas accessible aux personnes handicapées. De plus, l'accès se fait toujours par les côtés, ce qui entraîne des risques lorsque l'on parcourt à pied les 20 mètres du CD 128 (absence de trottoir, marquage au sol effacé...).

La situation actuelle, et le prochain goudronnage prévu de l'espace, enlève, et enlèvera encore plus, l'aspect festif et convivial de la place pour la transformer en « sinistre et vulgaire parking » (utilisé quelques dizaines de minutes par jour scolaire).

Certaines personnes ont également émis l'idée de créer une « Zone Bleue ». Est-ce bien nécessaire dans notre village ? Il ne suffit pas d'affirmer que nous ne voulons pas devenir une ville. La menace de la fourrière est déjà là puisque votée en conseil municipal... Le quotidien s'accommode mal de l'urgence. Cela mériterait peut-être en amont d'engager une véritable concertation avec tous les intéressés : parents d'élèves, élèves, voisinage, commerçants de la place et du marché hebdomadaire, usagers des locaux municipaux et du Centre Socio-Culturel,...

Améliorer encore la situation présente est nécessaire. Trouver les moyens et les formes pour y arriver nous apparaissent aussi avoir de l'importance. L'expression des parents d'élèves qui nous ont sollicités nous semble porteuse d'une volonté d'être fortement impliqués dans la poursuite de recherche de solutions à venir (et peut-être de trouver d'autres dispositifs...).